

VILLE DE SOREL-TRACY RÉPONSES AUX QUESTIONS COMPLÉMENTAIRES – DQ19

**Projet de construction et d'exploitation d'un nouveau terminal
portuaire dans la zone industrialo-portuaire de Sorel-Tracy,
secteur Saint-Laurent**

Présenté au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
(BAPE)

Octobre 2026



Projet de construction et d'exploitation d'un nouveau terminal portuaire à Sorel-Tracy – Questions complémentaires – DQ19

1 a) En séance, le directeur du service incendie a indiqué que son service serait prêt à faire face à un incendie dans l'entrepôt de QSL, qui impliquerait l'émission de composés toxiques de combustion et de dégradation. L'intervention requerrait l'utilisation de véhicules spécialisés de type crash truck qui peuvent étendre rapidement une grande quantité de mousse.

Ce type de véhicule est-il disponible en permanence à Sorel-Tracy?

Non.

1 b) Disposez-vous de suffisamment d'effectifs et de camions crash truck pour intervenir en cas d'incendie de l'entrepôt au maximum de sa capacité, soit 50 000 kg d'engrais variés?

Les effectifs humains à notre disposition respectent nos engagements légaux en vertu du schéma de couverture de risque. Nous disposons de ressources additionnelles sur demande selon nos ententes intermunicipales légalement entérinées par le conseil de ville. Pour ce qui est du produit entreposé, il s'agit d'ammonitrate de calcium et non du nitrate d'ammonium. Le produit n'est pas considéré comme une matière dangereuse et n'a pas besoin d'avoir d'agent mousses pour le circonscrire, il suffit d'avoir une alimentation en eau par canalisation municipale en support au système de gicleur du bâtiment.

1 c) Quel est le temps estimé de réaction du service incendie dans ce type de situation, entre la réception de l'appel et le déploiement de la mousse?

Le service de sécurité incendie de Sorel-Tracy est en mesure d'appliquer de l'eau dès son arrivée sur les lieux entre **10 et 15 minutes** suivant la réception de l'appel par le centre secondaire du 911.

1 d) Le service incendie a-t-il une entente formelle avec QSL pour assurer une gestion rapide et efficace d'un accident sur le site visé? Si oui, merci de fournir les grandes lignes de cette entente.

Non, aucune entente formelle.

2) À votre connaissance, un incendie dans l'entrepôt de QSL, qui impliquerait l'émission de composés toxiques de combustion et de dégradation, pourrait-il nécessiter l'évacuation de certaines résidences ou entreprises à proximité? Si oui, quels sont les étapes et le délai nécessaires pour procéder à cette évacuation?

La réponse à cette question est oui et non. L'évaluation de la situation par le premier officier responsable de l'intervention évaluera la stratégie à appliquer, soit une mise à l'abri (confinement) ou une évacuation des citoyens. Dans le cas d'une évacuation, celle-ci appartient au service de police, et ce, à notre demande, cette demande est effectuée à notre centre secondaire 911 par le gestionnaire responsable de l'intervention par radio portative. Il est difficile pour moi d'estimer ou d'évaluer le délai pour la Sûreté du Québec d'évacuer les citoyens.

3) Selon l'ordre du jour de la séance du 9 septembre 2026 du conseil de la MRC Pierre-De Saurel, il y a eu, lors de cette séance, dépôt de l'étude sur le potentiel des filières économiques territoriales produite par la firme Aviséo Conseil. L'étude n'est pas actuellement disponible sur le site web de la MRC. Est-ce possible de la déposer à la commission ?

M. Alexandre Brouillard, responsable des communications et des relations publiques de la MRC Pierre-De Saurel, vous a transmis l'étude.